

Strasbourg, le 8 mars 2017



Observatoire
Régional de
l'Intégration
et de la Ville,
Grand Est

1 rue de la Course
67 600 Strasbourg

tél : 03 88 14 35 89
fax : 03 88 21 98 31

contact@oriv.fr
www.oriv.org

association de droit
local (loi 1908) inscrite
au Tribunal d'instance
de Strasbourg
volume LXXIV n°127
APE : 9499Z
SIRET : 408 211 159 000 12

Objet : Invitation Assemblée Générale Ordinaire ORIV

Madame, Monsieur,

L'association ORIV travaille depuis 1992 autour des enjeux d'égalité que ce soit entre les territoires ou au niveau des individus, tout en agissant pour permettre la reconnaissance et renforcer les compétences des différents acteurs (association, institutions et habitants-es/usagers-ères) dans leur capacité d'agir.

Depuis le 1^{er} janvier 2016, l'ORIV déploie progressivement ses activités sur la région Grand Est. Dans le même temps l'année 2016 a été l'occasion d'un renouvellement de son cadre d'intervention dans le domaine de la politique de la ville (en lien avec l'Etat). Les enjeux autour de la participation, notamment via la mise en œuvre des Conseils Citoyens (instance créée par la loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine visant la participation des habitants-es à l'élaboration et la mise en œuvre des contrats de ville) ont occupé une part importante de l'activité de l'ORIV.

Ainsi, nous avons souhaité à l'occasion de l'Assemblée Générale, échanger avec des membres de Conseils Citoyens de différentes villes du Grand Est sur leurs motivations et le fonctionnement de cette « instance », les points forts et les points faibles qu'ils identifient.

C'est pourquoi nous avons le plaisir de vous y convier :

JEUDI 30 MARS 2017, AU CIARUS – 7 RUE FINKMATT A STRASBOURG

■ De 17h30 à 18h45 : Assemblée Générale Ordinaire :

- Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 31 mars 2016
- Rapport moral de l'année 2016
- Rapport d'activités de l'année 2016
- Bilan financier de l'année 2016
- Programme d'activités de l'année 2017
- Budget prévisionnel 2017
- Election au Conseil d'Administration (tiers sortant / nouveaux candidats¹).

■ De 19h à 20h30 : Rencontre avec des membres de Conseils Citoyens

A l'issue de l'Assemblée Générale, un cocktail nous permettra de poursuivre les échanges.

Il est impératif, pour des raisons d'organisation, de nous renvoyer le coupon-réponse ci-joint, à contact@oriv.fr ou nous appeler au 03 88 14 35 89 pour le 20 mars au plus tard.

Comptant vivement sur votre présence, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos salutations distinguées.

La Présidente
Sylvie JAECKLE

¹ Peuvent se porter candidates les personnes adhérentes de l'association. Les candidatures doivent être adressées à la Présidente par mail (contact@oriv.fr) ou par courrier au plus tard le 20 mars 2017.